

"Mémoires d'un condamné" de Sylvestre Meinzer

Jules Durand, docker-charbonnier et syndicaliste du Havre, était aussi membre de la LDH. Il a été condamné à mort en novembre 1910 pour un crime qu'il n'avait pas commis, le meurtre au cours d'une rixe d'un ouvrier non gréviste.



Les jurés ont été abusés par une machination patronale qui a trouvé des relais au sein de l'institution judiciaire. Pour la LDH, pour la CGT, pour l'Humanité de

Jaurès, l'affaire Durand était une « affaire Dreyfus ouvrière » et ils ont appelé tous ceux qui s'étaient mobilisés pour Dreyfus à défendre Durand.

Un film très beau et poétique, avec des images magnifiques

"Serge, condamné à mort", de Christine Tournadre

En novembre 2005, Serge Atlaoui est arrêté alors qu'il effectue une mission de maintenance dans une usine à Djakarta. Celle-ci sert en effet de couverture à un trafic d'ecstasy. Un an et demi plus tard, il est condamné à mort.

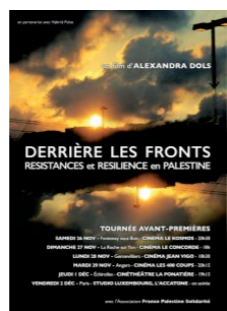


Pendant dix ans, entre l'Indonésie et la France, la réalisatrice Christine Tournadre a filmé Sabine, l'épouse de Serge, dans son combat pour faire libérer son époux. Lorsqu'en février 2015, le nom de Serge Atlaoui apparaît sur la prochaine liste d'exécution, Sabine

jettera toutes ses forces dans la bataille pour le sauver. Grâce à cette relation de confiance construite au fil des ans, la réalisatrice a pu s'immiscer au plus près de cette descente aux enfers vécue par le condamné, sa femme et leurs proches. Aujourd'hui, Serge Atlaoui est toujours dans le couloir de la mort.

A voir en replay sur france.tv [306505-serge-condamne-a-mort.html](http://www.france.tv/306505-serge-condamne-a-mort.html)

"Derrière les fronts", d'Alexandra Dols



Ce film documentaire a pour thématique les conséquences psychologiques de l'occupation ainsi que les outils de résilience et de résistances mis en place par les Palestiniens pour y faire face. Il a pour personnage central la psychiatre, psychothérapeute et écrivaine palestinienne, Samah Jabr. Derrière les fronts, propose un cheminement dans nos esprits et sur les routes de Palestine, en sa compagnie. C'est un film très dur qui enregistre la souffrance tant physique que psychique mais c'est

aussi un film mobilisateur qui jamais ne capitule. Ce film n'est pas un film de plus sur un conflit qui suscite tant de passions, de silences et de lâchetés ; en effet, la personnalité de cette femme donne à sa parole une autorité incontestable et ses propos sont sans concession. Elle ne ménage d'ailleurs pas ses critiques à l'égard des dirigeants palestiniens. Plus largement, ce film est un film anti-colonialiste qui poursuit la réflexion engagée par un homme comme Frantz Fanon et son propos déborde le cadre même de la situation décrite ici.

LES EMISSIONS SUR RADIO LIBERTAIRE 89.4 FM

Chaque mois, une section de la Ligue des Droits de l'Homme est invitée à construire une émission de deux heures, diffusée le vendredi dans le cadre de "L'invité du vendredi" de 19h à 21h. Radio Libertaire stocke maintenant ses émissions en MP3 sur son site.

Depuis le 7 juillet la section Paris 5/13 propose : **Les communs, un nouvel universalisme ? Une nouvelle utopie ?**

Vous pouvez l'écouter facilement en utilisant ce lien :

<https://hearthis.at/esk75-pr/les-communs-un-nouvel-universalisme-ldh-5-13>



prochaine réunion
jeudi 14 décembre

à 20 h à la Maison des Associations,
11 rue Caillaux - 75013 - M° Maison Blanche

Permanence d'aide et d'information juridique des étrangers:

le samedi matin de 10h à 12h à la Maison des Associations, 11 rue Caillaux - 75013
contact : Jules-mathieu Meunier
julesm.meunier@yahoo.fr
06 41 67 35 06

Permanence étudiants étrangers (RUSF/LDH)

vendredi de 17h30 à 19h30 en salle B903, au 9e étage dans le centre PMF. 90, rue de Tolbiac, 75013.
rusparis1@gmx.fr

Ligueurs au prétoire:

Contacts :
Alice Bertin
alicebertin@orange.fr
01 42 72 55 35
06 76 74 81 71
Sylvie Clavel
sylvie.clavel99@gmail.com

Diffusion des tracts:

Actuellement :
marchés Blancs - Mouffetard et Maison Blanche, le dimanche matin, et d'autres, selon actualité et disponibilités - autres lieux selon les contenus traités
Contact : Germaine Grinspan - saxifrage5@orange.fr

RESF

Permanences:
tous les samedis de 10h à 12h
les 2ème et 4ème sur rendez-vous mercredis de 15h à 17h à la Maison des Associations, 11 rue Caillaux - 75013
contact : jvaudenay@gmail.com

Groupe Etudiants:

contact :
Hadrien : hadrien-12@live.fr

Actualités

de la section Paris 5ème - 13ème



n° 73 - novembre 2017

LA LDH EN CAMPAGNE : POUR QUE CESSENT LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

TEMPS FORT DE LA MOBILISATION DU 25 NOVEMBRE

L'actualité est marquée par une prise de parole de nombreuses femmes en réponse aux violences qui leur sont faites. Le combat contre ces violences est un combat essentiel.

Le 25 novembre sera marqué par de nombreuses initiatives pour la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes (son intitulé ONU est « Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes »). Le contexte devrait donner plus d'ampleur et d'échos à ces mobilisations que ce qu'il en était les années précédentes.

La LDH, engagée de longue date sur ces sujets, doit y prendre toute sa place en suscitant et en participant à des initiatives qui seront souvent unitaires ou que nous mènerons seul-e-s.

L'orientation générale de notre intervention traduit les éléments suivants :

- les violences faites aux femmes sont un problème sociétal qui touche tous les milieux, tous les lieux, tout type d'activités sociales et professionnelles, l'espace public comme l'espace privé ;
- alors que la prise de parole des femmes concerne tous les types de violences, il serait régressif de n'en retenir prioritairement qu'un aspect comme le harcèlement de rue et qu'un outil comme la verbalisation, ce que semble faire la Secrétaire d'État aux droits des femmes ;
- toutes les violences, des discriminations et harcèlements, jusqu'aux crimes les plus graves de meurtres et de viols, doivent cesser ;
- les politiques à mettre en œuvre pour cela doivent être globales et cohérentes. Elles doivent traiter de tout ce qui participe de l'égalité, la justice, la dignité avec toutes leurs composantes d'éducation, de réparation, de répression.

A nous de faire de la journée du 25 novembre une journée de mobilisation nationale de grande ampleur autour de ce combat pour que cessent les violences faites aux femmes, nous vous proposons différents outils à partir de ces éléments.

Pour inscrire dans la durée cette mobilisation qui se poursuivra au-delà de cette Journée contre les violences faites aux femmes, un travail de coordination associant plus particulièrement les groupes de travail « Femmes, genre, égalité », « Discriminations, racisme, antisémitisme » et « Justice, police » avec l'Observatoire de la liberté de création sera mis en place.

Pour que cette journée du 25 novembre contre les violences faites aux femmes soit une réussite et marque le début d'une campagne plus large pour la défense des droits des femmes, nous comptons sur vous pour relayer l'appel à manifester et à multiplier les actions et les communications autour de ce combat, qu'elles soient portées localement ou nationalement, par la LDH ou de façon unitaire.

Malik Salemkour, Président de la LDH

Le 25 novembre, à 14h30 place de la République, femmes et hommes, manifestons !

C'est le moment des bilans : nous perdons des adhérents !

Notre section a perdu cette année 43 adhérents comparativement à la liste des adhérents de 2016.

Quelques explications et hypothèses :

- la liste des adhérents de 2016 est prise en compte en fin d'année, alors que la liste des adhérents 2017 est pour le moment arrêtée au 8 novembre.
 - sur ces 43 adhésions manquantes 14 avaient été faites par internet, le plus souvent fin 2015 et début 2016, sans doute sous le coup de l'émotion des attentats de novembre 2015. Il se peut aussi que ces « adhésions en 1 clic » soient plus volatiles. Le nombre des nouveaux adhérents en 2016 s'élevait à 25.
 - 3 non-renouvellements sont des démissions de militants plus investis dans d'autres associations
 - 2 non-renouvellements sont dus à des moments de vie difficile, et nous les souhaitons passagers.
- Il reste tout de même 24 ligueurs qui n'ont pas renouvelé leur adhésion ! Ils ont jusqu'au 31 décembre pour le faire, voire se rattraper en 2018. Des relances ont été faites, la dernière par le siège en octobre, et nous envisageons de les contacter de

façon plus personnelle. En effet, s'il est important pour la section, et au-delà pour la LDH, de recueillir un maximum de soutiens, il est tout aussi essentiel de connaître les réserves éventuelles que des militants peuvent avoir vis à vis des actions de la section, ou de la LDH en général. Les ressources financières constituent également un enjeu important, elles sont garantes de l'indépendance de la LDH. Mais nous avons eu aussi le plaisir d'accueillir 9 nouveaux adhérents.

Jocelyne Vaudenay
Trésorière
Jules Mathieu-Meunier
Trésorier-adjoint

Le clic militant !

Passez à l'action en cliquant-ici !
 Envoyez un mail au président de la République pour que la France participe activement à la mise en place par l'ONU d'un "instrument contraignant" pour la responsabilité des multinationales.



**LA SANTÉ DANS TOUS SES ÉTATS :
PENSER ET AGIR POUR LES DROITS !
2 et 3 décembre 2017**

Espace Reuilly (21, rue Hénard 75012 Paris, M° Montgallet ou Dugommier)

La « santé » est en tête de liste des préoccupations dans les différentes enquêtes d'opinion. Sous un terme générique se cache pourtant une problématique polymorphe à l'intersection de nombreux questionnements contemporains. La définition de la santé n'est pas toujours aisée à poser, et interroge sur l'existence d'un droit à la santé et sur son contenu. En tant que politique publique, elle interroge le contenu de la citoyenneté, des processus de décision démocratiques et du respect des droits des patients. Ces enjeux sont globaux, les interdépendances sont nombreuses, que ce soit aux niveaux épidémiologique, économique ou institutionnel. Au demeurant, de nombreuses barrières – sociales, culturelles, financières, organisationnelles, territoriales – font encore obstacle à l'égalité devant la santé. Celles-ci relèvent d'une responsabilité collective et d'un enjeu démocratique pour agir au niveau des déterminants environnementaux de la santé, garantir l'effectivité des droits de toutes et tous. La santé est un champ bousculé par de profondes révolutions scientifiques et technologiques qui dessinent de nouvelles perspectives thérapeutiques pour la réparation des corps et aussi pour l'adaptation à des normes d'apparence, de longévité, de rejet de la mort, de remplacement prothétique et bionique qui ouvrent tout l'espace des principes de bioéthique. Autour de quatre thématiques particulières, la LDH propose une réflexion pour explorer, dans le champ de son mandat, ses analyses et ses propositions.

**INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE DÈS
MAINTENANT !**

Collectif Paris 5/13 "Pour la sortie de l'état d'urgence"

Ce collectif, initié et coordonné par notre section, regroupe Afps Paris-Sud, AGEPS, AL.Paris-Sud, ATTAC Paris 13^e et Paris Centre, CG UL 13^e CNT 13^e, EELV 13^e, Ensemble 5^e/13^e, JC.Sud Paris, La Cimade Gobelins, Idh Paris 5/13, MRAP Paris 5/13, Mouvement de la Paix Paris-Sud, Nouvelle Donne 13^e, NPA5/13, PCF 13^e, PCF 5^e, PG 5^e/13^e, RESF 5/13, RUSF Paris1, UL Solidaires Paris 5^e-13^e /lvry, UJFP Ile-de-France, UNEF Paris .

Le Collectif a été créé en décembre 2015 dès la mise en œuvre de l'état d'urgence pour lutter contre l'ensemble des mesures qui portent atteinte aux libertés démocratiques au prétexte de lutte antiterroriste et qui contournent la Justice, seule garante des libertés publiques et individuelles au profit du pouvoir de l'exécutif et des forces de l'ordre qui, elles, peuvent sur simple ordre du Préfet prendre des mesures d'assignation à résidence, de pose de bracelets électroniques et de perquisition administratives.

Ces dispositions n'ont eu quasiment aucune efficacité contre le terrorisme mais en revanche ont été l'instrument de la répression sociale, lors de la Cop 21, lors de la lutte contre la loi Urvoas ou ont visé, par des interventions aveugles la population musulmane ou même supposée l'être. Elles bafouent les droits attachés aux libertés démocratiques.

Un rapport de l'Assemblée Nationale et un rapport d'Amnesty International, donnent les éléments d'appréciation de cette inefficacité de l'état d'urgence contre le terrorisme et mettent au grand jour l'instrumentalisation qui en est faite, contre les militants associatifs, syndicalistes et politiques. Ces mesures ne diminuent pas le danger mais permettent des contrôles de toutes natures et fragilisent la cohésion sociale en stigmatisant des catégories sociales.

La France « pays des Droits de l'Homme » fait partie, avec la Turquie et l'Ukraine, des seuls pays à vivre sous état d'urgence. Ce qui a entraîné les remarques de la Commission Européenne et l'inquiétude des Nations Unies. Depuis sa création, notre collectif 5-13 n'a jamais lâché prise, conscient du basculement de modèle de société démocratique que signifiait insidieusement et au prétexte de l'anti-terrorisme, l'empilement de textes sécuritaires toujours plus « exceptionnels ». Conscient du grave danger de ce véritable arsenal législatif anti démocratique, où le pouvoir policier l'emporte sur la mission de la Justice, substituant le soupçon à l'obligation de preuve, où l'équilibre des pouvoirs institutionnels est mis en péril, il n'a cessé d'informer et d'alerter.

A son actif depuis un an :

- pas moins de **neuf réunions** (avec CR), à l'initiative de la LDH Paris 5-13 dont 4 membres sont des « permanents » du collectif.

- **affiches, tracts**, ont été collectivement élaborés et ont fait l'objet de larges campagnes de diffusion, affichage dans le 5^e et dans le 13^e, diffusion de tracts par milliers, des dizaines de militant.e.s et d'heures dédiées

- en décembre 2016, un **courrier interpellant les député.e.s** sur les dangers et l'inefficacité de l'état d'urgence

- la participation active aux diverses **manifestations et rassemblements** avec une **banderole** « Pour la sortie de l'état d'urgence, collectif Paris 5-13 » et **des prises de parole** ont rendu notre collectif visible et convaincant, notamment en juin, juillet et septembre.

- **six articles ont paru dans le journal de notre section LDH Paris 5-13 Actualités en décembre 2016, mars, mai, juin, juillet et septembre 2017** pour informer et sensibiliser les adhérents de notre section LDH Paris 5-13

- **moment fort en juillet** : avec l'aide du PCF/Front de gauche 13^e et l'EELV 4^e et 13^e un **vœu dénonçant la reconduction de l'état d'urgence** - relayé par La Fédération de LDH Paris auprès de toutes les sections parisiennes de la LDH - a été porté au vote des Conseils des 4^e et 13^e et soumis au Conseil de la Ville de Paris. Finalement un **vœu rédigé par la Ville de Paris a été voté** dont le texte a été reproduit dans notre journal de section **Actualités**, n°70. Ce texte est certes très modéré mais il se réfère néanmoins à nos propositions et il émet le vœu que « les principes de protection des libertés publiques et de garantie des droits des citoyens par l'autorité judiciaire prévalent dans tout projet de loi relatif au devenir de l'état d'urgence »

- à l'annonce par le Président Macron du projet de loi mettant fin à l'état d'urgence mais en intégrant, de manière encore plus drastique, dans le droit commun ses mesures d'exception - créant ce qui a été appelé un « état d'urgence permanent » -, La LDH, qui s'était plutôt attachée à des recours auprès du Conseil Constitutionnel qu'à l'action de terrain, a dénoncé dans un communiqué ce projet anti-démocratique et dangereux utilisant l'image d'un état policier. Le collectif national, resté inactif pendant de longs mois, s'est à nouveau mobilisé et a pu s'appuyer sur notre collectif 5-13 qui a participé régulièrement aux réunions de préparation de manifestations de juillet et septembre.

- un **rassemblement a été organisé le 25 septembre 2017 sous les fenêtres de l'Assemblée** le jour de l'examen du projet de loi : banderole et prises de parole de notre Collectif., mais assez peu de manifestants, la cause paraissant perdue. Plusieurs député.e.s nous ont rejoints. Mais il faut reconnaître qu'il était difficile de sensibiliser des citoyens et des élu.e.s plutôt majoritairement sécuritaires et que la mobilisation nationale tardive n'a pas permis de faire efficacement campagne.

La loi a été finalement votée en octobre 2017.

A cette heure, dont acte. On pourrait penser que la question est close et que notre Collectif n'a plus de raison d'être, son nom même « Pour une sortie de l'état d'urgence » étant attaché à ce qui ne peut s'énoncer de la même manière. Cependant à nouveau réuni dans l'esprit de conclure, le groupe fortement conscient de toutes les conséquences de cette loi liberticide a décidé de rester un **groupe de veille juridique et d'information du public** sur la question des droits et libertés citoyennes et sur les dangers de l'état d'urgence permanent. Le Collectif national réuni en octobre s'est aligné sur cette position. A ce jour notre Collectif dont le titre devrait s'adapter s'il décidait de perdurer comme groupe de veille, a encore pour la fin de 2017, deux projets précis : un **tract sous forme de lettre** ouverte faisant l'analyse de la situation et un **ciné-débat « Nothing to hide » mi-décembre 2017.**

Nothing to hide,

de Marc Meillassoux

Nothing to Hide est un documentaire dédié à la question de la surveillance de masse et à son acceptation dans la population. Il interroge sur les implications de cette surveillance à travers une vingtaine de témoignages et de cinq personnages principaux. Un jeune artiste berlinois, jovial et sans histoires, qui pense n'avoir « rien à cacher » accepte que son iPhone et son ordinateur soient surveillés durant 30 jours ...

SAUVONS LA BIBLIOTHEQUE MARGUERITE DURAND !



La fédération de Paris de la LDH est dans le collectif Sauvons la BMD (Bibliothèque Marguerite Durand), pour préserver au mieux les archives du mouvement féministe, leur accès et leur visibilité. sauvonslabmd.fr
Un rassemblement est prévu le **18 novembre de 14h à 18h devant la BMD**, 79, rue Nationale dans le 13^e arr. de Paris.

N'hésitez pas à partager ce lien et à y inviter vos ami.e.s (au sens de facebook ou non)

<https://www.facebook.com/events/229974207538527?ti=ja>

Et pourquoi pas la Idh 5/13 sur Youtube ?

Connaissez-vous la chaîne Youtube de la LDH ? Des vidéos sont mises en ligne à cette adresse : https://www.youtube.com/channel/UCadcdil3BTH8HpTf0u4UsWA/videos?disable_polymer=1

Des membres de l'équipe d'animation réfléchissent à la modernisation de nos outils de communication. Notre section pourrait-elle avoir sa chaîne Youtube ? Si vous êtes intéressé.e par la réflexion et la mise en œuvre d'un tel projet prenez contact avec Eskender Iyob <eskenderiyob@gmail.com>

Etats généraux des migrations.

Le samedi 7 octobre dernier, une centaine d'acteurs de la solidarité se sont réunis pour envisager les contours que pourraient prendre des Etats généraux des migrations en France.

Cette journée, riche en échanges, a permis de fixer les grandes lignes d'une mobilisation collective.

Une tripe volonté s'est exprimée:

- 1 - Construire un rapport de force en refusant l'inacceptable et en dénonçant les politiques actuelles et/ou à venir (cf. Projet de loi 2018), pour amener les pouvoirs publics à changer radicalement de politique migratoire
 - 2 - Etre force de proposition pour promouvoir les fondements de politiques migratoires alternatives
 - 3 - Alerter et sensibiliser l'opinion publique et les leaders d'opinion aux questions liées aux migrations et aux politiques migratoires, et construire un mouvement d'opinion ouvert et favorable à la mobilité des personnes
- Un grand principe : lancer un processus dans le temps, une démarche de concertation décentralisée sur les territoires en France.

Des grandes étapes déjà identifiées :

- Un lancement officiel par une conférence de presse nationale à la mi-novembre ;
- Un lancement « opérationnel » dans la foulée du lancement officiel médiatique ;
- La mise en place d'assemblées locales de concertation sur les territoires entre décembre 2017 et le printemps 2018 ;
- Une première assemblée nationale des Etats Généraux des Migrations au printemps 2018, pour porter notre refus de l'inacceptable.

Un groupe de facilitation a été mis en place. Il coordonne et pilote le processus

Si vous souhaitez participer à l'un des groupes de travail ou au comité de facilitation, nous vous invitons donc à manifester votre intérêt en envoyant un mail à contact@eg-migrations.org avec les coordonnées de la personne impliquée. (Nom, Prénom, organisation / collectif, mail, téléphone)

Vous pouvez consulter le compte-rendu de la journée de travail du samedi 7 octobre 2017 en cliquant.ici

AGENDA MILITANT

Judi 9 novembre: en mémoire de la Nuit de Cristal, contre les fascismes ! La LDH s'associe à la commémoration des victimes de la Nuit de Cristal que Memorial 98 organise le 9 novembre prochain, à Paris, à 19h, devant le gymnase Japy (2 rue Japy 75011, métro Voltaire ou Charonne). <http://www.memorial98.org/2017/10/nuit-de-cristal-2017.html>

Lundi 13 novembre à 19h au siège de la LDH : réunion du groupe de travail Etrangers/Immigrés sur le thème de l'hébergement des étrangers en situation précaire (CAO, CHUM, etc..) avec un retour d'expériences des sections.

Samedi 18 novembre à 14h devant la bibliothèque Marguerite Durand

Mercredi 22 novembre à 16h le Groupe de travail Etrangers/Immigrés ira visiter le centre d'Ivry géré par Emmaüs solidarité pour les familles migrantes.

Samedi 25 novembre Journée contre les violences faites aux femmes Ce même jour la fédération de Paris de la LDH sera active dans le métro (place d'Italie notamment) sur le harcèlement dans les transports.

Contre les violences, toutes et tous dans la rue !